

La Regideso face à ses abonnés

Une délégation de la Regideso composée par MM. Tshimanga Mukamba, directeur délégué à l'exploitation et Ntaribo Bahruba, directeur de distribution, a séjourné à Bukavu depuis le 10 mars 1993.

Au centre de leur préoccupation, la poursuite du dialogue amorcé par le directeur régional de la Regideso Sud-Kivu, M. Mukalayi Mwema avec les différents abonnés de son entité.

Après la facturation de février 1993, conséquente au dernier réajustement de tarif, diverses réactions ont été enregistrées chez tous les abonnés de la Regideso à Bukavu.

En dépit de certaines menaces parfois inquiétantes à l'endroit des agents de Kadutu et Bagira, aucune casse n'a été signalée.

Mais les premiers jours de l'agitation consécutive à la distribution des factures de février 1993, le directeur régional de la Regideso a mené le fil du dialogue avec ses abonnés, parvenant dans un premier temps à éteindre le feu qui couvait dans la ville à la

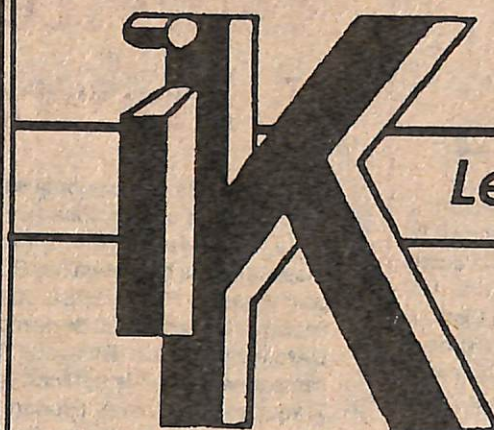
suite de la surfacturation de la consommation.

C'est cette attitude qui a facilité la mission à la délégation venue de Kinshasa et dont les résultats sont du moins pour l'instant compris par les abonnés.

Au-delà de ce remue-ménage entre la Regideso et ses abonnés, il convient d'ouvrir l'œil sur la conjoncture du moment. Elle est caractérisée par une forte dégradation économique, l'arrêt quasi total de la production nationale et en taille de fond une crispation politique et sociale aiguë.

Pour la Regideso, les conséquences se traduisent par l'énormité des charges d'exploitation et surtout un lourd service de règlement de sa dette vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux sans l'appui desquels l'expansion de l'entreprise serait maigre. Ne disposant pas de recettes en devise la Regideso ne compte que sur le paiement de ses factures en monnaie locale par les consommateurs de son produit.

Impression
de
haute qualité



Les Imprimeries du Kivu

Papier en-tête
Fiches
Cartes de visite

Sominki



Siège : Kinshasa B.P. 2998 - 1297

Tél. 22694 - 24187

**Direction générale : Kalima (Maniema)
B.P. 145**

TRANSIT :

BUKAVU B.P. 2371 - 2372

KINDU

GOMA

KISANGANI

**UNE
GRANDE SOCIETE
AU SERVICE
DE LA NATION**